

Public

- Salariés, demandeurs d'emploi, indépendants, souhaitant faire reconnaître leur expérience (professionnelle et personnelle) en lien avec la certification visée

Prérequis

- Avoir exercé une activité professionnelle et/ou personnelle en rapport avec les compétences associées à la certification visée

Modalités d'admission

- Aucune en dehors des prérequis

Délai d'accès

- Entrée permanente

Durée

- 10 h 30 sur une amplitude de 4 à 12 mois

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel

Qualité des accompagnateurs

- Diagnostic de recevabilité réalisé par un accompagnateur spécialiste de la VAE

Documents remis

- Sans objet

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com
0809 908 908



VAE Certification Déclarant en Douane et Conseiller (DDC)

Diagnostic de Faisabilité / Validation

Objectifs généraux

- ◆ Valider la Certification Déclarant en Douane et Conseil :
 - Conduire un dossier en douane dans le respect de la conformité douanière
 - Analyser les pratiques douanières d'une entreprise industrielle ou commerciale
 - Préconiser des solutions d'optimisation et de sécurisation des processus douaniers

Les plus de la prestation



- ◆ Conseil à la constitution du dossier de recevabilité
- ◆ Organisation de la présentation à la session de validation
- ◆ Possibilité d'un accompagnement post VAE en cas d'échec à la session de validation

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation finale sanctionnée par le passage d'épreuves de validation devant un jury de professionnels

Validation

- ◆ Validation totale : Certification Déclarant en Douane et Conseiller (DDC)
- ◆ Validation partielle : le ou les bloc(s) de compétences validés constitutifs de la certification visée
- ◆ Niveau : 6
- ◆ Equivalences, passerelles, débouchés :
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39742/>
- ◆ Code RNCP : 39742
- ◆ Certificateur : AFTRAL (date de décision : 31/10/2024)
- ◆ Code Certif Info : 117816



Agrément

- ◆ AFTRAL

PROGRAMME

N° SEQUENCE		DUREE
0	Accueil et présentation de la démarche VAE	/
- Présentation des différentes étapes - Modalités pratiques		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ou bureau entretien

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Renseigner le dossier de recevabilité et le déposer auprès de l'organisme certificateur	3 h 30
Diagnostic : définition et faisabilité du projet de VAE - Analyse du CV et des expériences du candidat - Choix de la certification - Identification des expériences à retenir pour la constitution du dossier de faisabilité/recevabilité - Aide à la constitution du dossier de faisabilité/recevabilité - Modalités de dépôt auprès du certificateur		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Valider la certification visée	7 h 00
Passage devant le jury d'évaluation - Epreuve écrite analyse de 5 déclarations pré établies par le candidat (Sous surveillance sans présence du jury) - Présentation du Dossier Récapitulatif des Pratiques Professionnelles (DRPP) - Questions / réponses entre le candidat et les membres du jury - Entre		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia